

Pièce E
Avis de l'autorité
environnementale émis sur le
projet

Glossaire et abréviation

Glossaire terminologique

Aire d'étude : L'aire d'étude dans le cadre d'un diagnostic écologique ou d'une étude d'impact est la zone dans laquelle des études de terrain (inventaires faune-flore-habitats, hydrologie) sont menées. Cette zone est définie en fonction de critères écologiques et topographiques locaux, en relation avec les incidences potentielles du projet. On peut définir une "aire d'étude restreinte" sur laquelle les études de terrain sont plus complètes que sur une "aire d'étude élargie".

Aire d'alimentation : Portion du territoire à l'intérieur de laquelle toute l'eau souterraine qui y circule aboutira tôt ou tard au point de captage. Elle a théoriquement la forme d'une ellipse ouverte du côté amont et s'étend jusqu'à la ligne de partage des eaux.

Aquifère : Formation géologique ou ensemble de formations géologiques saturées d'eau et suffisamment perméables pour être utilisées à des fins d'alimentation en eau potable ou autres.

Aquifère captif : Aquifère confiné sous une couche imperméable et qui est, en général, peu vulnérable à la contamination.

Aquifère libre : Aquifère qui n'est pas recouvert d'une couche imperméable et qui est généralement plus vulnérable à la contamination qu'un aquifère captif.

Capacité de pompage : Quantité maximale d'eau souterraine qu'une installation de captage est en mesure de prélever au cours d'une période d'opération de 24 heures. Elle dépend principalement des usages prévus associés à l'installation de captage.

Coefficient d'emmagasinement : rapport du volume d'eau libéré ou emmagasiné, par unité de surface de l'aquifère, à la variation de charge hydraulique D_h correspondante. Le coefficient d'emmagasinement est utilisé pour caractériser plus précisément le volume d'eau exploitable, il conditionne l'emmagasinement de l'eau souterraine mobile dans les vides du réservoir.

Conductivité hydraulique : Propriété des matériaux géologiques qui caractérise leur facilité à laisser circuler l'eau.

Crête piézométrique : Ligne à flux nul (pas d'écoulement) séparant deux bassins hydrogéologiques limitrophes.

Débit moyen d'exploitation : Débit déterminé à partir de la période d'exploitation de l'établissement et ramené sur une base journalière.

Eau destinée à la consommation humaine : Eau potable ou eau destinée à l'hygiène personnelle.

Enjeu : Question environnementale considérée comme importante au regard de la situation du territoire considéré. Deux niveaux d'enjeux sont retenus dans cette approche :

- les enjeux thématiques liés à chacune des six dimensions de l'environnement qui ont été étudiées,
- les enjeux fonctionnels, décrivant le fonctionnement global du territoire qui mettent en relation les dimensions sectorielles.

Essai de pompage : Essai de pompage de courte durée qui vise à s'assurer que l'ouvrage de captage permet de fournir les besoins en eau pour lesquels il a été conçu.

Etude d'impact : Démarche d'évaluation consistant à analyser et évaluer les effets directs et indirects, temporaires et permanents, d'un projet (travaux, ouvrages ou activités) sur l'environnement. La synthèse de cette évaluation est donnée dans le dossier réglementaire d'étude d'impact.

Gradient hydraulique : Pente de la nappe d'eau. Plus le gradient est élevé, plus la pente est accentuée.

Impact : Changement (positif ou négatif) dans la qualité de l'environnement, immédiatement ou à long terme, causé par un aménagement.

Indice linéaire de pertes : Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnées.

Mesure compensatoire : Mesure mise en œuvre lorsqu'un impact direct ou indirect du projet ne peut être réduit. Mesure visant à offrir une contrepartie à un impact dommageable non réductible provoqué par le projet.

Mesure de réduction (ou d'atténuation) : Mesure pouvant être mise en œuvre dès lors qu'un impact négatif ou dommageable ne peut être supprimé totalement lors de la conception du projet. S'attache à réduire, sinon prévenir l'apparition d'un impact.

Mesure de suppression : Mesure intégrée dans la conception du projet, soit du fait de sa nature même, soit en raison du choix d'une solution ou d'une alternative, qui permet d'éviter un impact intolérable pour l'environnement.

Nappe phréatique : Nappe d'eau souterraine qui alimente des ouvrages de captage. La nappe phréatique est la première nappe d'eau souterraine rencontrée à partir de la surface du sol.

Ouvrage de captage : Installation érigée en vue de capter de l'eau souterraine, par exemple un puits tubulaire, un puits de surface, une pointe filtrante, un captage de source, des drains horizontaux ou un puits rayonnant.

Périmètre de Protection Immédiate (PPI) : site de captage clôturé (sauf dérogation) appartenant à une collectivité publique, dans la majorité des cas. Toutes les activités y sont interdites hormis celles relatives à l'exploitation et à l'entretien de l'ouvrage de prélèvement de l'eau et au périmètre lui-même. Son objectif est d'empêcher la détérioration des ouvrages et d'éviter le déversement de substances polluantes à proximité immédiate du captage.

Périmètre de Protection Rapprochée (PPR) : secteur plus vaste (en général quelques hectares) pour lequel toute activité susceptible de provoquer une pollution est interdite ou est soumise à prescription particulière (construction, dépôts, rejets ...). Son objectif est de prévenir la migration des polluants vers l'ouvrage de captage.

Périmètre de Protection Eloignée (PPE) : facultatif, ce périmètre est créé si certaines activités sont susceptibles d'être à l'origine de pollutions importantes. Ce secteur correspond généralement à la zone d'alimentation du point de captage, voire à l'ensemble du bassin versant.

Perméabilité : La perméabilité est l'aptitude d'un réservoir à se laisser traverser par l'eau sous l'effet d'un gradient hydraulique" (G. CASTANY). Elle est mesurée notamment par le coefficient de perméabilité K défini par la loi de Darcy comme le volume d'eau gravitaire traversant une unité de section perpendiculaire à l'écoulement en 1 seconde sous l'effet d'une unité de gradient hydraulique. En prenant comme unités le m^2 et le m^3 , K est exprimé en m/s.

Perte de charge : En mécanique des fluides, la perte de charge correspond à la dissipation, par frottements, de l'énergie mécanique d'un fluide en mouvement sous forme de chaleur Cette énergie doit être compensée afin de permettre au liquide de se déplacer.

Projet de captage : Document auquel le promoteur se réfère lorsque tous les travaux exploratoires sont terminés et que l'on est rendu à l'étape d'exploitation de l'ouvrage. C'est à cette étape que l'exploitant doit déposer une demande d'autorisation auprès du ministre si son projet fait partie des trois catégories de projets définies à l'article 31 du Règlement.

Rabattement : baisse du niveau piézométrique d'une nappe, induite le plus souvent par un pompage.

Rendement brut du réseau (%) : il se définit comme étant le ratio entre, d'une part, le volume facturé aux usagers et d'autres services et, d'autre part, le volume mis en distribution.

Rendement net du réseau (%) : il se définit comme le ratio entre les volumes vendus à d'autres services additionné des volumes consommés autorisés par le volume produit par le service et acheté à un autre service. Cet indicateur tient compte des volumes de service et des volumes consommés sans comptage.

Transmissivité : débit d'eau qui s'écoule d'un aquifère, par unité de largeur, sous l'effet d'une unité de gradient hydraulique. Elle est égale au produit de la conductivité hydraulique à saturation et de la puissance (hauteur) de la nappe.

Zone saturée : Zone du sol dans laquelle l'eau occupe complètement les fractures des aquifères rocheux ou les vides entre les particules de sol, pour un aquifère granulaire.

Index des abréviations

AAC : Aire d’Alimentation du Captage

ABF : Architecte des Bâtiments de France

AEP : Alimentation en Eau Potable

BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières

CODERST : Conseil De l’Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

DOCOB : Document d’objectifs

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

DREAL : Direction Régionale de l’Environnement, de l’Aménagement et du Logement

DUP : Déclaration d’Utilité Publique

ENS : Espace Naturel Sensible

ICPE : Installation Classée pour la Protection de l’Environnement

IGN : Institut Géographique National

INAO : Institut National des Appellations d’Origine

INPN : Inventaire National du Patrimoine Naturel

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

MEEDDM : Ministère de l’Ecologie, de l’Energie, du Développement Durable et de la Mer

MH : Monument Historique

NGF : Nivellement Général de la France

ONF : Office National des Forêts

PADD : Projet d’Aménagement et de Développement Durable

PLU : Plan Local d’Urbanisme

POS : Plan d’Occupation du Sol

PPA : Plan de Protection de l’Atmosphère

PPE : Périmètre de Protection Eloignée

PPI : Périmètre de Protection Immédiate

PPR : Périmètre de Protection Rapprochée

RAD : Rapport Annuel du Délégué

RFF : Réseau Ferré de France

RPQS : Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service

SAGE : Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

SDAEP : Schéma Directeur d’Alimentation en Eau Potable

SDAGE : Schéma Départemental d’Aménagement et de Gestion des Eaux

SIC : Site d’Intérêt Communautaire (=ZPS ou ZSC)

SIG : Système d’Information Géographique

ZICO : Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux

ZNIEFF : Zone Naturelle d’Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architecture Urbain et Paysager

ZPS : Zone de Protection Spéciale

ZSC : Zone Spéciale de Conservation